OBJET N°8

VOTE DE DIVERSES SUBVENTIONS A INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur Marcel GOSSA, adjoint délégué aux associations, présente les propositions établies pour l'attribution de subventions sur le Budget Primitif 2019 aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	Proposition B.P.2019
Assoc.Anciens Combattants de Valensole	200,00 €
Ski Club Valensolais	5 200,00 €
Prévention Routière Digne	100,00 €
A.S.V.G. Football	10 500,00 €
Basket Club Valensolais	1 000,00 €
Comité des Fêtes	13 000,00 €
Boule Valensolaise	2 150,00 €
AVEC VOUS (Fête de la Lavande)	10 000,00 €
Avenir Sportif Valensolais	2 800,00 €
Les Habitants des Chabrands	300,00 €
Amicale du personnel communal	800,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 300,00 €
Ass. Vallée des Prés	300,00 €
Ass. La Ribambelle	115 100,00 €
Majorettes Fleurs de Lavandes	700,00 €
Fédération Sites Clunisiens	718,00 €
Ecole de Judo	700,00 €
Tennis club	3 500,00 €
Les Drailles de Saint-Mayeul	300,00 €
La Voï	200,00 €
Souvenir Français	200,00 €
Ass.Tennis de Table Valensolais	550,00 €
Du Sens des Arts	500,00 €
Association l'arbre aux chats	200,00 €
Mémoire vivante de Valensole	500,00 €
Ass. Les Chemins de Villedieu	300,00 €
Fonds de réserve	**48 882,00 €**
TOTAL	220 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, ... ;

- Accepte les propositions présentées ;
- Autorise Monsieur le Maire à mener à bien cette affaire.